

CRÉER UN(E) E.N.¹ DANS CHAQUE I.U.F.M. ?

Paul DELANNOY

L'organisation des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres est structurée autour de « sites » qui sont des implantations immobilières chargées d'histoire ; or, depuis l'apparition ces dernières années² de « sites Internet » et les choix qui ont été faits par pratiquement tous ces instituts, chacun d'eux peut participer, et souvent avec notre propre « domaine » *iufm.fr*, à l'aventure, pour ne pas dire la révolution, en cours. Cela donne une possibilité intéressante pour répondre à la question « combien de sites de formation » dans ces instituts ? Suivons donc ici l'idée que l'on pourrait, au moins pour un profit intellectuel, aborder la création d'un « *SITE INTERNET DE L'I.U.F.M. de x...* » comme celle d'un site supplémentaire de formation. Afin d'ancrer cette réflexion dans une continuité, on pourrait désigner ce site de formation par l'expression E.N. de l'I.U.F.M. de x..., voire, si la synergie proposée remporte l'adhésion des responsables institutionnels du serveur *www.ac-x.fr*, et de ses satellites, E.N. de l'Académie de x.

Cette approche se veut radicale, en écho à la rupture en matière de technologies d'enseignement que présentent, ensemble ou séparément, « Webs » et « Multimédias éducatifs » ; cette rupture est, je pense, flagrante ; elle intervient en effet au moins dans la transmission de savoirs, dans la construction de parcours personnalisés de formation, dans le soutien individuel ; elle apporte aussi des réponses inattendues - inespérées ? - à des questions épineuses comme celle d'apporter des services éducatifs partout, même pour très peu d'apprenants, à tous et à toute heure. Sa portée dépasse sans doute le cadre académique, et même la cadre national ; mais restons les pieds sur terre et réfléchissons à notre niveau.

Pour caractériser les possibilités offertes par de nouveaux outils, il peut sembler utile de montrer comment ils peuvent se différencier

1. Pour : Établissement Numérique, ou École Nouvelle, ou...

2. Le premier ordinateur répondant au protocole « http », base du World Wide Web, était au CERN de Genève, concepteur initial de « la Toile ». C'était en 1990-91...

d'outils d'usage commun, aussi bien par ce qu'ils ne sont pas, que par ce qu'ils peuvent être.

UN ÉTABLISSEMENT QUI N'EST PAS...

... LOCALISÉ

La différence la plus évidente entre un site « réel » et celui dont nous tentons de parler ici est que, dès lors que plusieurs entités physiques (les « serveurs ») répondent aux demandes spécifiques (mél, transfert de fichiers, informations pédagogiques, etc.) adressées au site *x.iufm.fr*, on ne peut plus attribuer au SITE INTERNET de l'IUFM une seule localisation : il est aussi bien là où se trouve la compétence technique, que là où se trouvent les serveurs, que là où se déroulent les formations à l'usage (usage des technologies, usages documentaires, usages pédagogiques, production et exploitation des produits). Cette remarque sera vue comme tautologique par « ceux qui savent », mais sa pertinence prend racine dans la réalité même de la rupture introduite par Internet dans le rapport au savoir et à l'information : on peut, bien sûr, ne rien mettre comme information pertinente dans un tel site, mais il faudra alors expliquer pourquoi ce site est ainsi « figé » et admettre que les éléments pertinents de formation présents actuellement dans l'Institut seront « mis en ligne » par d'autres sites, d'autres structures, réduisant le contenu accessible sur <http://www.x.iufm.fr> à des informations qu'on peut aussi bien transmettre par les supports habituels avec autant de succès et un coût bien moindre.

(un site qui n'est pas)...SPÉCIALISÉ

La seconde différence réside dans la souplesse d'emploi possible et dans le nombre de services disponibles dans le domaine ; approcher la question du suivi de stage, par exemple, avec la question complémentaire : « comment utiliser l'Internet pour cela ? » amène à définir des usages valables autant pour un PE2, fut-il dans une section AIS, que pour un PLC2 ou un PLP2 ; ce sera pareil en matière de listes de diffusion (mél), d'inscriptions « en ligne » aux formations, etc.

C'est sans aucun doute le moment d'ajouter (on y reviendra plus loin) qu'un tel site de formation peut aussi :

- aider au déploiement d'une recherche et/ou d'une action (Charte de l'École du XXI^e siècle) ;
- apporter un concours non négligeable en formation de formateurs ;

- aider à forger une image internationale de l'Institut ;
- servir de support expérimental en matière de campus virtuel ;
- ...

UN SITE QUI N'EST PAS POUR AUTANT VIRTUEL !

En première approche, on peut avoir l'impression que la question est réglée, dès lors que « le site Web de l'IUFM est ouvert sur le réseau » ; ce serait oublier - et ce texte veut les rappeler - toutes les possibilités de renouvellement introduites par ce fait, qu'il convient de ne pas réduire à un fait « divers » n'ayant potentiellement aucune incidence sur l'organisation et le fonctionnement de l'Institut.

Gestion, administration, légalité

D'abord un tel site demande une gestion et une administration rigoureuses ; légalement il entraîne la responsabilité d'un « vague-mestre » et d'un « webmestre » dûment désignés aux yeux de la puissance publique et des usagers, ce qui est souvent déjà effectif ; mais aussi l'obligation de déclaration du site auprès du Procureur de la République, des services offerts, des fichiers qu'il permet de constituer auprès de la CNIL, ce qui ne l'est pas encore partout. Pour un usage de base, cela peut sembler suffire ; ce ne sera pas le cas si l'on répond aux demandes qui se font jour (espaces privatifs en autogestion, usages pour la formation et le soutien...) et bien sûr encore moins si l'on adhère à l'optique « Établissement Numérique »

Moyens en personnels

Chaque serveur doit être placé sous la responsabilité d'une personne compétente techniquement : typiquement des personnes liées au service commun informatique, s'il existe.

Chaque service offert doit lui aussi être placé sous la responsabilité d'une personne compétente ; celle-ci doit bien sûr travailler avec les précédentes, et avec les bénéficiaires du service ; il se peut que la présence de personnels complémentaires soit nécessaire : par exemple pour le service documentaire « en ligne », pour les services d'inscription administrative ou pédagogique, pour la programmation d'applications spécifiques et/ou la mise en place de fonctions nouvelles (les missions d'animation demandées actuellement aux « jeunes docteurs » en constituent un exemple).

Dans chaque cas, une part, parfois non négligeable, du service des personnes concernées peut être « engloutie » par ce rôle nouveau. Une des difficultés rencontrées est d'ailleurs d'apprécier le temps passé puisqu'il peut s'agir de travail à domicile, de quelques minutes parmi une séquence de travail consacrée elle au métier d'enseignant « traditionnel ».

Intranet et Internet : création, liberté(s)

Le caractère virtuel d'un tel site est souvent apprécié par les usagers potentiels à l'aune des possibilités d'implication qui leur sont offertes dans son existence et son devenir ; et la « virtualité ressentie » est inversement proportionnelle au nombre de ces possibilités.

Parmi celles-ci, l'existence dans le site de zones privées (Intranet physique) est indispensable pour que ces usagers puissent :

- user des technologies en totale autonomie et donc se former à cet usage ;
- préparer sans contrôle *a priori* leur(s) contribution(s) publiable(s).

Le lien canonique entre ces Intranet et les structures immobilières assure en outre des économies de communication (bande passante, coûts...) et des synergies (serveurs de proximité).

Mais, une telle contribution ne peut, pour l'instant, passer d'une de ces parties privées à LA partie publique du site que par un procédé de contrôle centralisé qui relève des méthodes de l'inspection³ ; il serait sans doute meilleur que les contributions puissent recevoir l'avis critique de personnes extérieures, et pour cela qu'elles puissent être présentées dans des parties privées du site dans lesquelles il soit possible d'INVITER des personnes choisies : ce sont des Intranet aussi, mais ils ne sont pas liés à une structure immobilière ; de nombreux groupes humains définis en référence à la formation dispensée dans les I.U.F.M. sont susceptibles de trouver intérêt à la gestion et à l'animation d'un tel Intranet logique.

3. Les sites du domaine *iufm.fr* partagent cette difficulté, pour l'instant, avec ceux du type *ac-x.fr*.

UN SITE QUI PEUT...

... *ÊTRE OUVERT EN PERMANENCE*,

du moins en ce qui concerne l'accès aux informations « en ligne ». Pour ce qui est de l'accompagnement de ces informations et du tutorat de formation, il faudra se pencher sur la notion du temps de service à décompter, car ces fonctions peuvent être assurées de n'importe où et n'importe quand... dès lors qu'elles usent du média lui-même pour leur mise en œuvre.

(un site qui peut) OFFRIR DES ESPACES PÉDAGOGIQUES

❖ *Espaces institutionnels*

Les espaces appelés ci-dessus « Intranets logiques » et les « Intranets physiques » apparaissent clairement comme définis par l'institution elle-même et seront utiles dans la mesure où ils peuvent répondre à un besoin lié à la formation dispensée. Leur caractère institutionnel n'assure pas qu'ils soient utilisés, ni même qu'ils soient utiles ! Une difficulté constante se fait jour dans cette question : vaut-il mieux créer ces espaces parce que cela a un sens lié à l'organisation de l'Institut, ou se préparer à les créer au fur et à mesure de l'adhésion des personnes concernées à l'idée de leur utilité, voire au projet ici présenté ?

Il existe sans nul doute d'autres espaces qu'un tel « Établissement Numérique » peut offrir :

❖ *Espaces de groupe(s)*

Il se baseraient sur d'autres regroupements que ceux définis par l'organisation de la formation et les disciplines, comme les groupes de recherche, l'action culturelle, etc. Certains de ces regroupements peuvent conduire eux aussi à la définition d'intranets logiques.

❖ *Espaces personnels*

Enfin si l'on pousse le raisonnement au bout, on peut envisager que chaque personnel crée, suivant un moule représentant son appartenance à l'Institut et l'identité de celui-ci⁴, son espace personnel dans le site, et le gère.

4. Pour un exemple de ce que cela peut donner : <http://www-ic2.univ-lemans.fr/~delannoy>

(un site qui peut) ÊTRE UN LIEN PRIVILÉGIÉ

❖ *Dans l'institut*

Axer l'effort de diffusion d'information autour de l'idée de ce nouveau site est bien sûr plus difficile à réaliser que la transmission « classique » qui se base sur la structure hiérarchique ; que l'on veuille bien noter tout d'abord qu'il n'y a pas opposition entre les deux ; et ensuite que, s'il faut - par exemple - assurer à une décision un maximum de concertation ET un maximum de diffusion, la diffusion par le site internet est meilleure, même sans tenir compte du gain de temps qu'elle permet.

De plus la mise à disposition d'un tel site de documents pédagogiques permettra nécessairement un renforcement de l'analyse comparative de pratiques, chose qui se pratique sur papier, mais, presque à coup sûr, à une moindre échelle (faute de temps, de moyens d'interaction rapides, entre autres).

❖ *Avec l'extérieur*

Son site Internet « officiel » est un élément fort de l'image de chaque Institut ; le potentiel d'enrichissement et de renouvellement induit par la notion proposée évitera que le bénéfice de cette image décroisse aussi rapidement que le nombre des premiers « cyberbadauds ».

L'usage en formation et la formation à l'usage permettront aux responsables institutionnels qui recevront nos formés d'envisager naturellement leur participation aux efforts communs (site d'établissement comme dans les collèges de la Sarthe, les lycées câblés, site des Rectorats, site des C.R.D.P. et des C.D.D.P., sites disciplinaires, etc.) en direction de l'usage pédagogique de ces technologies.

EN CONCLUSION : UN FIL CONDUCTEUR...

Prendre position pour une définition concertée de l'ensemble des « services Internet » proposés par chaque I.U.F.M. (en baptisant cet ensemble « E.N. de l'I.U.F.M. de x », voir « E.N. de l'Académie de x » on rendrait cette prise de position parfaitement lisible) constituerait un fil d'Ariane utile dans bien des évolutions.

POUR LA FORMATION

Les services, directs ou indirects, qu'un tel site peut rendre à la formation ne sont plus à démontrer ; mais leur mise en œuvre concrète est fragilisée par l'absence d'un tel concept fédérateur, au moins autant que par les difficultés liées aux technologies elles-mêmes : l'« E.N. » pourrait incarner, à notre échelle, ce concept-là.

❖ *Formation Initiale*

C'est clairement parce que leurs formateurs auront pu utiliser un tel ensemble et le relier à un projet global que les futurs maîtres que nous formons sauront inscrire ces procédés dans la formation qu'eux-mêmes dispenseront. Leur apporter, pendant cette formation, des techniques et des usages sans une telle « religion » (sic) pourrait sans doute les amener à ne considérer que le côté utilitaire (informatique outil, informatique pour la gestion pédagogique et administrative) et à remettre aux calendes l'éventuel usage en pédagogie, non seulement de l'ordinateur⁵, mais aussi des outils nouveaux liés à son existence (Logo, Robotique, Multimédia...) et à son intégration au réseau mondial (Mèl, Forums, Logiciels libres, Web...)

❖ *Formation Continue*

La référence à un projet global rassurera et offrira des repères à quiconque, jeune ou moins jeune, aura à aborder ces notions en formation continue. Les tutorats et échanges d'expériences – à condition qu'on les souhaite, aussi bien dans l'Institut que parmi les bénéficiaires des formations – ne peuvent que s'en trouver renforcés, et le site s'enrichira, dans son devenir, dans son contenu, dans son usage quotidien, de ces échanges qu'il aura pu susciter grâce à son parti pris d'être un SITE DE FORMATION À PART ENTIÈRE.

Avant même d'en arriver là, l'usage strictement technologique d'un tel ensemble de services pour, successivement, identifier la demande de formation, préparer et diffuser l'offre, réaliser les inscriptions et le suivi des formations, reste à réaliser.

(un fil conducteur) POUR LES TICE

Au-delà des technologies elles-mêmes, qui peuvent masquer l'unicité de la démarche globale d'introduction des TIC dans l'enseignement,

5. Objet dont ils risquent de ne voir chez nous qu'une seule espèce, en une seule taille, une seule couleur...

la reconnaissance du 6^{ème} site comme une référence commune permet un recentrage, de l'ordre de celui rencontré en formation d'adultes avec les environnements de « robotique pédagogique »⁶ : il devient possible, par exemple, aux collègues d'une discipline X d'examiner les productions pédagogiques de collègues d'une discipline Y du seul fait que ceux-ci en ont accepté la PUBLICATION ; cet examen doit apporter (ou sinon à quoi servirait-il ?) quelque chose (de l'ordre de la didactique ?) aux deux disciplines concernées dans leur action de formation ; et pourquoi s'arrêter à deux disciplines ?

(un fil conducteur) POUR LA RECHERCHE

La recherche à l'I.U.F.M. tirerait sans doute elle aussi un bénéfice d'une telle mise en perspective ; si l'on se restreint à la partie de la question que constitue la gestion d'une recherche (projet, rapports, articles et publications) le site dans sa dimension technique apporte d'emblée quelque chose ; mais il y sans doute plus à en espérer : si l'on veut bien admettre quelques instants que l'internet et de tels projets peuvent constituer, à l'échelle planétaire, un paradigme éducatif comme l'étaient le tableau noir et le « hussard de la république » à l'échelle de notre pays il n'y a pas si longtemps, il devient clair qu'un concept comme celui dont nous parlons ici constitue une opportunité d'études et de recherches didactiques qu'il est important de saisir.

... MAIS POUR ALLER OÙ ? ET AVEC QUI ?

L'idée développée peut donc s'inscrire dans une politique ; celle-ci concernerait directement, on l'a dit rapidement, une partie du service des personnels des services communs (informatique et documentation, au moins), une partie du rôle des jeunes docteurs mais s'appuierait aussi sur la communication, la formation de formateurs.

Son application, voire son développement, seraient bénéfiques à tous ; ils pourraient contribuer à la réalisation de formations plus spécifiques, comme par exemple celle proposée par l'EPI de 10 % d'enseignants par cohorte.

Dans nos relations privilégiées, une synergie entre ce site et les sites internet de nos partenaires institutionnels démontrerait la volonté de participer à l'acquisition dans l'Éducation nationale de compétences efficaces en matière d'Ingénierie Éducative : si cette condition se trouve

6. avec lesquels il est possible de réaliser des remises à niveau en maths, économie, français... tout en centrant l'activité des apprenants sur un projet de formation professionnelle technique relative à la maîtrise de robots industriels.

un jour remplie, un tel « E.N. » recevrait naturellement les apports de chercheurs, universitaires ou non, intéressés par l'application de leurs travaux à l'enseignement.

Paul DELANNOY
LIUM, Université du Maine, Le Mans
(Ex) responsable des services Internet de l'IUFM
de l'Académie de Nantes